



JE FABRIQUE MON Avenir

Bâtiment D
du campus Sud des métiers
13 av. Simone Veil,
06200 Nice

Plus d'infos ?
scannez-moi



CONTACT & INSCRIPTION

Aurélie Robert : 06 23 94 91 47

jfma@ecoledeproduction.com

Muriel Boiteau : 06 07 67 40 79

boiteau@cfaiprovence.com

Olivier Lenci : 07 49 47 17 01

lenci@ecoledeproduction.com

www.jfma-ecoledeproduction.com



faire pour
apprendre

Une autre façon d'apprendre un métier



FORMATION
OUVERTE AUX
15/17 ANS

ÉLECTRICITÉ

DEPUIS SEPTEMBRE 2024



faire pour
apprendre

UNE ÉCOLE « SUR-MESURE » POUR UNE INSERTION RÉUSSIE

Il s'agit d'un établissement privé d'enseignement technique à but non lucratif déclaré au rectorat de l'académie. **La scolarité d'une école de production est gratuite et s'adresse notamment aux jeunes à la recherche d'une formation concrète.**

Le concept de l'École de Production trouve sa spécificité dans le fait d'inscrire la formation pour deux tiers de son temps dans une production industrielle.

QU'EST CE
QU'UNE ÉCOLE
DE PRODUCTION ?

UNE PÉDAGOGIE DU SENS ET DE LA RÉUSSITE

Le « faire pour apprendre », une pédagogie clairement affirmée qui s'appuie sur la pratique pour aller vers la théorie tant dans les matières professionnelles que dans les matières générales.

Accompagnés d'un Maître-Professionnel, **les élèves répondent à de vraies commandes passées par des clients industriels** au sein d'un atelier pédagogique au cœur de l'école.

Avec 12 élèves maximum par classe, **chaque élève bénéficie d'un accompagnement personnalisé.**

MODALITÉS

- ▶ Durée > 24 mois
- ▶ 35h par semaine du Lundi au Vendredi dont 21h en atelier, minimum.
- ▶ Relevés de notes mensuels et bilans trimestriels
- ▶ 12 semaines de vacances scolaires
- ▶ Stage de fin d'année de 2-3 semaines en entreprise



LIEU DE FORMATION

- ▶ 300 m² d'atelier électricité, avec des équipements flamboyants neufs.
- ▶ Des salles de classe.
- ▶ Réfectoire à disposition

SÉCURISER SON AVENIR DANS UN SECTEUR QUI RECRUTE

Les métiers de l'électricité sont des professions ou l'offre d'emploi dépasse la demande avec des salaires attractifs

L'élève en CAP électricité effectue des opérations d'installations électriques sur chantier, contribue à la performance énergétique des bâtiments, maîtrise les aspects normatifs et règlementaire des installations électriques et de la sécurité des personnes et des biens et communique avec le client sur le fonctionnement de son installation

PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

Toutes les grandes industries mais aussi les petites entreprises artisanales d'électricités.

93% DE RÉUSSITE AUX EXAMENS*

100% D'INSERTION PROFESSIONNELLE
À LA FIN DU CURSUS*